

# Fiche de données de sécurité

Édité le : 11/06/2024

Revision : NP2023-1-CLP du 11/06/2024

## FRAGRANCE Nuit d'Orient

### 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE ET DE LA SOCIETE

#### 1.1. Identification de produit

ALM 11865

**UFI :**

**Nom commercial** : ALM 11865

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Usage** : Produit destiné à l'industrie de la parfumerie.

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : MLA INVEST

Rue Barada 10, 4671 Housse

Belgique

[info@planete-savons.com](mailto:info@planete-savons.com)

[www.planete-savons.com](http://www.planete-savons.com)

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

EUROPEEN : 112

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification GHS :

(Législation CLP)

Carc. 2 Cancérogénicité 2

Eye Irrit. 2 Lésions oculaires graves / Irritation oculaire 2

Aquatic Chronic 2 Dangers pour le milieu aquatique - chronique 2

Skin Sens. 1 Sensibilisation cutanée 1

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.

H351 - Susceptible de provoquer le cancer.

H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### 2.2. Elements d'étiquetage

Classification GHS :  
(Législation CLP)

# Fiche de données de sécurité

Édité le : 11/06/2024

ALM 11865

Revision : NP2023-1-CLP du 11/06/2024

Mention d'avertissement : ATTENTION

Carc. 2 Cancérogénicité 2  
Eye Irrit. 2 Lésions oculaires graves / Irritation oculaire 2  
Aquatic Chronic 2 Dangers pour le milieu aquatique - chronique 2  
Skin Sens. 1 Sensibilisation cutanée 1

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.  
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.  
H351 - Susceptible de provoquer le cancer.  
H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

P201 - Se procurer les instructions avant utilisation.  
P202 - Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.  
P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.  
P264 - Se laver soigneusement les mains après manipulation.  
P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.  
P273 - Éviter le rejet dans l'environnement.



Contient : Timberol (1-(2,2,6-Trimethylcyclohexyl)-3-hexanol), Musk ketone (CAR2)

## 2.3. Autres dangers

## 3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

### 3.1. Substances

Non applicable.

### 3.2. Mélanges

Numéro d'identification	Substance	Classes danger & Phrases H	LCS / Facteurs M / ATE	Pourcentage %
CAS# 111879-80-2 EINECS# 422-320-3 REACH# 01-0000016883-62-0000	Habanolide (E + Z-oxacyclohexadec-12(+13)-en-2-one (mixture) )	Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1 H400, H410, EUH208		[ 10-15 ]
CAS# 121-33-5 EINECS# 204-465-2	Vanillin	Eye Irrit. 2 H319		[ 5-10 ]
CAS# 63500-71-0 EINECS# 405-040-6	2-Isobutyl-4-methyltetrahydro-2H-pyran-4-ol	Eye Irrit. 2 H319		[ 0-5 ]
CAS# 128-37-0 EINECS# 204-881-4 REACH# 01-2119480433-40	BHT (Butylated HydroxyToluene)	Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1 H400, H410		[ 0-5 ]
CAS# 18127-01-0 EINECS# 242-016-2 REACH# 01-2119983533-30-0000	Bourgeonal (p-tert-Butylidihydrocinnamaldehyde)	Aquatic Chronic 3, Skin Irrit. 2, Skin Sens. 1B, Stot Re 2 H412, H315, H317, H373		[ 0-5 ]
CAS# 91-64-5 EINECS# 202-086-7	Coumarin	Acute Tox. 4 (Oral), Skin Sens. 1B H302, H317	ATE (Orale) : 500mg/kg	[ 0-5 ]
CAS# 121-32-4 EINECS# 204-464-7	Ethyl vanillin	Eye Irrit. 2 H319		[ 0-5 ]

# Fiche de données de sécurité

Édité le : 11/06/2024

ALM 11865

Revision : NP2023-1-CLP du 11/06/2024

CAS# 93-28-7 EINECS# 202-235-6	Eugenyl acetate	Acute Tox. 4 (Oral), Skin Sens. 1B H302, H317	ATE (Orale) : 1670.062mg/kg	[ 0-5 ]
CAS# 107-75-5 EINECS# 203-518-7	Hydroxycitronellal	Eye Irrit. 2, Skin Sens. 1B H319, H317		[ 0-5 ]
CAS# 81-14-1 EINECS# 201-328-9	Musk ketone (CAR2)	Carc. 2, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1 H351, H400, H410		[ 0-5 ]
CAS# 70788-30-6 EINECS# 274-892-7 REACH# 01-2120768938-30	Timberol (1-(2,2,6-Trimethylcyclohexyl)-3-hexanol)	Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1, Skin Sens. 1 H400, H410, H317		[ 0-5 ]

## 4. PREMIERS SECOURS

### 4.1. Description des premiers secours

Tenir compte des phrases de risques et de sécurité section 2

**Contact avec la peau** : Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.  
Rincer ensuite à l'eau claire.

Consulter un médecin si les symptômes persistent

**Contact avec les yeux** : Rinçage abondant à l'eau (15 minutes les paupières ouvertes).

Consulter un médecin si les symptômes persistent.

**En cas d'ingestion** : Rincer la bouche avec de l'eau et consulter un médecin.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Données non disponibles.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Se référer au paragraphe 4.1.

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### 5.1. Moyens d'extinction

CO2, Poudre d'extinction ou mousse. Ne jamais utiliser en jet d'eau direct.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

**Prévention** : Si le produit est inflammable, ne pas fumer, ne pas utiliser de flamme nue.

### 5.3. Conseils aux pompiers

Procédure pour feux d'origine chimique.

## 6. MESURES EN CAS D'ECOULEMENT ACCIDENTEL

# Fiche de données de sécurité

Édité le : 11/06/2024

ALM 11865

Revision : NP2023-1-CLP du 11/06/2024

## 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.  
Éviter le contact avec les yeux. Respecter les consignes indiquées en section 2.

## 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher toute contamination du sol et de l'eau, tout écoulement dans les égouts, caniveaux, rivières.  
Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

## 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Endigage avec du sable, une poudre inerte ou de la terre de diatomée, pompage et rinçage à l'eau après récupération des déchets en fûts plastiques spécifiques et étiquetés à remettre ensuite à un récupérateur agréé.  
Éliminer les déchets et les eaux de rinçage conformément à la réglementation en vigueur.

## 6.4. Référence à d'autres sections

Non applicable.

## 7. MANUTENTION ET STOCKAGE

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Refermer les emballages après utilisation.  
Reproduire l'étiquetage si transvasement dans un autre contenant.

### 7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

- Conserver à l'écart des aliments et boissons.
- Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé.
- Garder les conteneurs fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés.
- À tenir à l'abri de la chaleur, de la lumière et des rayons directs du soleil.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau avant de manger, boire, fumer et avant de quitter le travail.

## 8. PREVENTION DE L'EXPOSITION/VETEMENTS ET ACCESSOIRES DE PROTECTION

### 8.1. Paramètres de contrôle

Données non disponibles.

### 8.2. Contrôles de l'exposition

# Fiche de données de sécurité

Édité le : 11/06/2024

ALM 11865

Revision : NP2023-1-CLP du 11/06/2024

**Mesures d'ordre technique :** Eviter le contact avec les yeux. Ne pas ingérer. Eviter le contact avec les aliments, boissons. Respecter les consignes indiquées en section 4 et 6.

**Equipements de protection individuelle :**

- Protection des mains : Porter des gants.
- Protection des yeux : Porter des lunettes de protection.
- Protection respiratoire : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
- Ingestion : ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

## 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Couleur :	<b>incolore à jaune pâle</b>
Aspect :	<b>liquide</b>
Odeur :	<b>musqué, vanillé, ambré, tonka</b>
Point éclair :	
Solubilité dans l'eau :	<b>non</b>
Solubilité dans l'ethanol :	<b>oui</b>
Densité relative (d <sub>20/20</sub> ) :	

### 9.2. Autres informations

Conservation en mois :	<b>12</b>
Indice de réfraction :	

## 10. STABILITE ET REACTIVITE

### 10.1. Réactivité

Pas de dangers particuliers à signaler.

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales de stockage.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Ne présente pas de risques significatifs de réactivité, si non exposé à une élévation de la température ou à un contact avec une flamme.

### 10.4. Conditions à éviter

Sources directes de chaleur.

### 10.5. Matières incompatibles

Eviter le contact avec les acides, les bases et les agents oxydants.

# Fiche de données de sécurité

Édité le : 11/06/2024

ALM 11865

Revision : NP2023-1-CLP du 11/06/2024

## 10.6. Produits de décomposition dangereux

**Décomposition thermique / conditions à éviter :** Pas de décomposition en cas d'usage conforme. Du monoxyde et du dioxyde de carbone peuvent se former pendant la combustion.

**Produits de décomposition dangereux :** Pas de produits de décomposition dangereux connus

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

**Information toxicologiques :** Cette composition parfumante n'a pas fait l'objet de tests toxicologiques en tant que telle, mais elle est constituée de substances possédant une bibliographie toxicologique. Les substances de ce mélange prises en compte pour déterminer les dangers toxicologiques potentiels sont listées dans la section 3.

#### **Informations Toxicité Aigue :**

- **Orale**

Matière non classée

- **Inhalation**

Non Déterminée

- **Cutanée**

Matière non classée

### 11.2. Informations sur les autres dangers

## 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Ce mélange n'a pas fait l'objet de tests d'écotoxicité en tant que tel, mais il est constitué de substances ayant une bibliographie établie sur leur écotoxicité. Les substances de ce mélange prises en compte pour déterminer les effets potentiels toxiques sont listées dans la section 3.

### 12.1. Toxicité

Ne pas laisser le produit pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Données non disponibles.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Données non disponibles.

### 12.4. Mobilité dans le sol

Données non disponibles.

# Fiche de données de sécurité

Édité le : 11/06/2024

ALM 11865

Revision : NP2023-1-CLP du 11/06/2024

## 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Non applicable.

## 12.6. Propriétés perturbatrices endocriniennes

## 12.7. Autres effets néfastes

Données non disponibles.

## 13. ELIMINATION

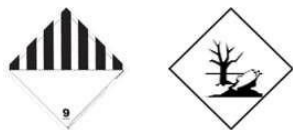
### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Produit** : Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

**Emballages souillés** : Evacuation conformément à la réglementation en vigueur.

## 14. INFORMATIONS CONCERNANT LE TRANSPORT

ADR/ADN/RID:



IMDG:



IATA:



### 14.1. Numéro ONU

ADR/ADN/RID : 3082 ( Code tunnel(E) )

IMDG:3082

IATA :3082

### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

ADR/ADN/RID : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (Habanolide (E + Z-oxacyclohexadec-12(+13)-en-2-one (mixture) ), Timberol (1-(2,2,6-Trimethylcyclohexyl)-3-hexanol))

IMDG:MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (Habanolide (E + Z-oxacyclohexadec-12(+13)-en-2-one (mixture) ), Timberol (1-(2,2,6-Trimethylcyclohexyl)-3-hexanol))

IATA :MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (Habanolide (E + Z-oxacyclohexadec-12(+13)-en-2-one (mixture) ), Timberol (1-(2,2,6-Trimethylcyclohexyl)-3-hexanol))



# Fiche de données de sécurité

Édité le : 11/06/2024

ALM 11865

Revision : NP2023-1-CLP du 11/06/2024

## 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR/ADN/RID : 9  
IMDG:9  
IATA :9

## 14.4. Groupe d'emballage

ADR/ADN/RID : III  
IMDG:III  
IATA :III

## 14.5. Dangers pour l'environnement

IMDG : matière de type polluant marin

## 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Se référer à la section 2.

## 14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

NON REGLEMENTE

## 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

### 15.1. Réglementations/Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) : WGK

FDS établie selon le règlement (CE) 1907/2006 (REACH), règlement (UE) 2020/878.  
Classification - Etiquetage : Réglementation CLP (EU) n°1272/2008 et ses différents ATP.

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Non applicable.

## 16. AUTRES INFORMATIONS

### Texte intégral des phrases H citées en point 3 :

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H351	Susceptible de provoquer le cancer.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes <ou indiquer tous les organes affectés, s'ils sont connus> à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée <indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger>.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

# Fiche de données de sécurité

Édité le : 11/06/2024

ALM 11865

Revision : NP2023-1-CLP du 11/06/2024

-----  
Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.  
-----